

Les passages de migrants depuis l'Italie ont repris

Depuis le déconfinement, la police française refoule chaque jour des dizaines de personnes à la frontière

MENTON (ALPES-MARITIMES) ET VINTIMILLE (ITALIE) - envoyée spéciale

Le « manège » a très vite repris. Passé la période de confinement, les gens se sont remis en mouvement. A la frontière franco-italienne, les personnes migrantes ont de nouveau entrepris de passer en France, par le train, en voiture ou en camion, essayant de tromper une surveillance policière rodée au « manège », donc. C'est, avec ironie, le terme que choisit un militant associatif pour désigner les va-et-vient qu'il observe ce mardi 7 juillet devant le poste de la police aux frontières (PAF) de Menton (Alpes-Maritimes). Il participe à une mission d'observation menée par plusieurs associations (Amnesty international, la Cimade, Médecins du monde, Médecins sans frontières et le Secours catholique) pour documenter les pratiques des autorités. Chaque jour, des migrants interpellés à leur arrivée en France sont conduits à la PAF puis refoulés quelques mètres plus loin, en Italie. Jusqu'à ce qu'ils rentrent leur chance.

Lundi, 38 personnes ont ainsi été renvoyées en Italie, et 45 le lendemain. Djilani (le prénom a été modifié) a été interpellé vers 17 heures lundi à la gare de Tende. Ce Tunisien a passé la nuit dans les locaux préfabriqués attenants à la PAF de Menton. Pourtant, jure-t-il à sa sortie, il ne souhaitait pas se rendre en France : « J'avais pris un train depuis Turin pour rendre visite à un cousin à Vintimille. ». Se jouant des frontières, la voie ferrée serpente jusqu'à la côte méditerranéenne en traversant un bout de territoire français. Djilani a eue beau montrer son billet de train Turin-Vintimille aux policiers qui l'ont contrôlé, il a dû descendre à quai et s'est vu notifier un refus d'entrée sur le territoire. « Je travaille dans l'agriculture en Calabre depuis un an et demi et j'ai déposé une demande de régularisation le 2 juillet », proteste-t-il, documents à l'appui.

Kasahuan, un Erythréen de 33 ans, a lui aussi passé la nuit dans les locaux de la PAF, après avoir été arrêté à la gare de Menton lundi en fin de soirée. D'après le document de refus d'entrée que lui a remis la police, il n'était pas détenteur d'un document valide pour voyager. Pourtant, le jeune homme est réfugié en Italie et a présenté aux policiers son titre de séjour, valable

jusqu'en 2025. Il devrait pouvoir circuler dans l'espace Schengen. Sollicitée, la préfecture des Alpes-Maritimes n'a pas donné suite.

Inertie

« Les droits des personnes ne sont pas respectés », dénonce l'avocat niçois Ziad Oloumi, qui a notamment défendu Cédric Herrou, figure militante de la toute proche vallée de la Roya, qui œuvrait pour l'accueil des migrants lorsque ceux-ci s'enfonçaient dans l'arrière-pays pour déjouer les contrôles. A la même époque, Martine Landry, autre figure locale, bénévole à Amnesty International, était poursuivie pour avoir facilité l'entrée sur le territoire de deux mineurs guinéens en juillet 2017. Elle expliquait les avoir accompagnés une fois en France pour solliciter la protection de l'aide sociale à l'enfance. Agée de 76 ans, Martine Landry devait être jugée en appel mercredi, après avoir bénéficié d'une relaxe en première instance. La veille du procès, le parquet s'est finalement désisté.

L'époque des arrivées massives de migrants et des porte-étendard semble aujourd'hui révolue. Mais les acteurs de terrain continuent de dénoncer les refoulements illégaux. Saisi en urgence, le Conseil d'Etat doit notamment se prononcer sous peu sur le cas d'une femme centrafricaine accompagnée de son enfant, refoulée en Italie le 14 mai, alors qu'elle souhaitait demander l'asile en France.

Maurizio Marmo ne cache pas son dépit. Le directeur de l'ONG Caritas à Vintimille, commune italienne où les migrants font étape avant la France, fait un constat d'inertie depuis que Paris a rétabli des contrôles aux frontières il y a cinq ans. « Je suis déçu que le gouvernement français poursuive une action inefficace. On ralentit le voyage, mais on ne l'empêche certainement pas », croit-il.

Depuis que l'Italie se déconfinait, M. Marmo a vu arriver les migrants en provenance de Sicile ou, pour ceux ayant emprunté la route des Balkans, de Trieste. En revanche, depuis le 18 avril, dans le

contexte de crise sanitaire, le camp de transit de la ville, ouvert par les autorités en 2016, n'accepte plus de nouveaux arrivants.

Sur la plage de galets de la ville, une poignée de mineurs afghans se rafraîchissent au bord de l'eau. Arrivés il y a quelques jours, ils attendent une opportunité de passage. Parmi eux, Hotak Parvez. A 16 ans, le garçon a déjà travaillé cinq ans à Istanbul dans une usine textile, avant de prendre, seul, la route de l'Europe. Il a mis un an à rejoindre l'Italie. Désormais, il veut se rendre « là où on [lui] donne des papiers ».

Tous les soirs, l'ONG Kesha Niya Kitchen distribue des repas sur un parking et sous la surveillance rapprochée de la police italienne. Taoufik, originaire d'Algérie, n'a pas d'autre moyen pour se nourrir. Arrivé à Vintimille il y a cinq mois, il « aura [t] dû aller en France direct, explique-t-il. A cause du coronavirus, [il est] resté et [a] fini par demander l'asile, mais [va] partir ». « Il n'y a pas de boulot ici », justifie-t-il. Pour avoir quitté un centre

d'accueil des Abruzzes où l'administration l'avait orienté, Taoufik a perdu le droit à toute aide. Il veut désormais passer en France. « Il y a une communauté là-bas, je parle la langue, j'aurai des opportunités. J'ai 37 ans, je ne peux plus attendre. »

« Boulots au noir »

A Vintimille, tous les migrants n'ont pas la frontière en ligne de mire. Certains espèrent autre chose ou n'espèrent plus rien. « Je vais finir par me suicider ici », prévient Muhammad Shafiq. J'ai cinq enfants et tous les jours ils m'appellent pour que je leur envoie de l'argent. » Ce Pakistanais de 45 ans a déjà vécu cinq ans en Allemagne mais, débouté de sa demande d'asile, il a déposé une nouvelle demande de protection en Italie, en mars. S'il est à Vintimille, c'est « parce qu'il y a un endroit où dormir », confie-t-il en désignant, au loin, un bâtiment de bureaux désaffecté, sans eau ni électricité.

A l'intérieur, dans l'une des pièces occupées, un Nigérian de 24 ans demeure allongé sur un lit

« Les droits des personnes ne sont pas respectés », dénonce l'avocat niçois Ziad Oloumi



Dans les bureaux de l'ONG Caritas, qui vient en aide aux migrants, à Vintimille (Italie), le 6 juillet. SINAWI MEDINE

de camp. Le regard perdu dans le vague, il assure vivre à Vintimille depuis six ans. « Il passe ses journées au lit », dit Muhammad Shafiq. Lui se bat pour trouver du travail. « On nous propose que des boulots au noir payés cinq euros de l'heure », s'indigne-t-il. Il a brièvement cru à une issue lorsque le gouvernement italien a adopté un décret-loi en mai, dans le contexte de crise sanitaire, permettant de régulariser les personnes présentant un contrat dans l'agriculture ou l'aide à domicile. Mais il a rapidement été déçu. « Des employeurs nous demandent 10 000 euros pour signer un contrat », confie-t-il.

Attirés par ce qu'ils croient pouvoir être la fin d'une errance, des migrants viennent en Italie dans l'espoir d'accéder à une régularisation. C'est le cas de Samir, 25 ans. Alors qu'il vit depuis deux ans et demi en France, il est parti il y a une semaine chercher du travail à

Palerme. Croisé à Vintimille, bre-

douille, il est déjà sur le retour. Il manque encore 2 000 euros à Younés (le prénom a été modifié) pour réunir la somme de 4 000 euros nécessaire à l'achat d'un contrat de travail en Sicile. Cet homme de 38 ans, originaire du Maghreb, croit davantage à cette chance qu'à celle d'obtenir un titre de séjour en France, où il vit pourtant depuis 2011 et travaille, sans être déclaré, dans le bâtiment et la livraison. Après avoir scellé un accord de principe en Sicile, Younés a voulu rentrer en France. Pour éviter la police, il s'est aventuré lundi sur un chemin de montagne au-dessus de Menton, surnommé « le Pas du diable ». Il a glissé sur une paroi rocheuse et s'est retrouvé suspendu à un arbre pendant plusieurs heures, jusqu'à ce qu'un hélicoptère le secoure. Après une nuit à l'hôpital de Menton, passée sous escorte policière, Younés a été renvoyé en Italie dès mardi matin par les autorités françaises. ■

JULIA PASCUAL

